

LES GAULOIS
CORRIGE DE LA JUXTA-LINEAIRE

Gallis natura dedit → La nature a donné aux Gaulois

Non solum magna corpora → non seulement de grands corps

Sed etiam crudelissimos animos → mais aussi les esprits les plus cruels

Gallis : datif pluriel de *gallus*, *i*, *m* (le gaulois) donc COI : « pour les Gaulois », « aux Gaulois »

Dedit → parfait P3 de *do*, *das*, *dare* → donner

Crudelissimos : c'est l'adjectif *crudelis*, *is* qui est ici au superlatif.

Terrorem autem inducunt → or ils induisent la terreur

In certamen → dans le combat

Sed pugnans non constanter → mais ne combattent pas avec constance.

Tout ce passage est au présent : il décrit les caractéristiques des Gaulois.

Terrorem est l'accusatif de *terror*, *-oris*, *f*, c'est le COD de *inducunt*.

Ubi urbem Romam ceperunt → quand ils prirent la ville de Rome,

Pauci homines → un petit nombre d'hommes

Qui in Capitolio manserant → qui étaient restés sur le Capitole,

Gallis resistere potuerunt → purent résister aux Gaulois.

Retour du parfait, temps du passé. Petite difficulté avec le plus-que-parfait *manserant* que nous avons vu rapidement :

Maneo, présent, « je reste ».

Mansi, parfait, « je suis resté »

Manseram, plus-que-parfait, « j'étais resté ». Cf. fiche « plus-que-parfait » jointe sur le site.

Cibo vinoque repleti → remplis de nourriture et de vin,

Ubi nox advenit → lorsque la nuit vint,

Ferarum modo recubuerunt → ils se vautrèrent comme des bêtes

Cibo vinoque : c'est l'équivalent de *cibo et vino* ; la particule *-que* se colle à la fin du deuxième mot d'une énumération et signifie « et ».

Consules dixerunt → les consuls dirent que

Romanos cives → les citoyens Romains

urbem suam defensuros esse → devraient défendre leur propre ville.

Nous avons là une très belle proposition infinitive : verbe de parole « *dixerunt* », sujet à l'accusatif « *romanos cives* », et « *defensuros esse* » verbe à l'infinitif.

« *defensuros esse* » : forme composée d'un participe futur jointe au verbe être, il s'agit de l'expression d'une obligation dans le futur.

Suus est syntaxiquement facultatif : cela produit une insistance sur la possession, d'où la traduction « propre ville ».

Statuerunt → ils décidèrent qu'

Eos → ils (les Gaulois)

Debere → devaient

Non ad pugnam accurrere → accourir non au combat

Sed ad caedem → mais au massacre.

Encore une proposition infinitive...

Le but est de montrer ici que les Romains ne veulent laisser aucune chance aux Gaulois et transformer une bataille en mort annoncée de l'ennemi.